

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISION DU MAIRE

– du 11 avril 2025 –

prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DÉCISION N° 04/2025

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX – PROCÉDURE ADAPTÉE - POUR LA RENOVATION ET L'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE JULES FERRY

Monsieur Mathieu COËNT, Maire de la Commune de Saint-André-des-Eaux,

➤ **Vu** la délibération n° 70.12.2022 en date du 12 décembre 2022, et rendue exécutoire le 16 décembre 2022, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, dans son alinéa 4, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

➤ **Vu** le rapport d'analyse des offres réalisé par l'architecte DEAR en date du 27 janvier 2025 ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : d'attribuer le marché de travaux pour la rénovation et l'extension de l'école maternelle Jules Ferry aux entreprises suivantes :

LOT 1 – Terrassement – VRD – aménagement extérieur : PIGEON TP LOIRE ANJOU – Agence d'Ancenis – 41 rue François Arago – BP 10057 - 44152 ANCENIS Cedex pour un montant H.T. de 279 604.55 €.

LOT 2 – Démolition – gros œuvre : SAS LUCAS R. – 79 avenue des Sports – 44410 HERBIGNAC pour un montant H.T. de 347 821.80 €.

LOT 3 – Charpente – bardage bois : SAS CMBS (Charpente Menuiserie Bretagne Sud) – ZA le Créler – 56190 LE GUERNO pour un montant H.T. de 383 948.18 €.

LOT 4 – Couverture : SAS PACHET FILS – 66 rue Albert Dory – 44300 NANTES pour un montant H.T. de 222 395.39 €.

LOT 5 – Etanchéité : SAMPERS – ZA du Bois de la Noue – 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC pour un montant H.T. de 79 000.00 €.

LOT 6 – Menuiseries extérieures : ATLANTIQUE OUVERTURES – ZA du Bois de la Noue – 1 rue Percier et Fontaine – 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC pour un montant H.T. de 140 093.46 €.

LOT 7 – Serrurerie : SAS EGDC METALLERIE – ZI de l'Appentière – 49280 MAZIERES EN MAUGES pour un montant H.T. de 39 717.20 €.

LOT 8 – Menuiseries intérieures : PERRIN GRAND OUEST : 51 rue Choletaise – 49450 SAINT MACAIRE EN MAUGES pour un montant H.T. de 330 840.65 €.

LOT 9 – Doublage – Cloisons : SARL SONISO 44 – 7 bis rue du Chêne Lasse – 44800 SAINT HERBLAIN pour un montant H.T. de 110 531.56 €.

LOT 10 – Plafonds suspendus : SARL SONISO 44 – 7 bis rue du Chêne Lasse – 44800 SAINT HERBLAIN pour un montant de H.T. de 258 244.87€.

LOT 11 – Revêtement de sols : SAS OUEST HORIZON – 13 rue René Cassin – 44600 SAINT NAZAIRE pour un montant H.T. de 97 764.41 €.

LOT 12 – Peinture – revêtements muraux : RENAISSANCE SAS – 13 rue René Cassin – 44600 SAINT NAZAIRE pour un montant H.T. de 44 562.63 €.

LOT 13 : Chauffage – plomberie : SARL FORCEnergie – ZA de la Croix Danet – 9 rue du Progrès – 44140 GENESTON pour un montant H.T. de 290 637.29 €.

LOT 14 : Electricité : SDEL NANTES – 16 rue des Grandes Bosses – 44220 COUËRON pour un montant H.T. de 209 636.22 €.

LOT 15 : Photovoltaïque : FAUCHÉ PAYS DE LA LOIRE – 2 rue des Fondateurs – 44570 TRIGNAC pour un montant H.T. de 20 454.40 €.

ARTICLE 2 : de signer, ou par délégation le conseiller subdélégué aux Finances et aux marchés publics, tout contrat, acte, pièce et avenant y afférents.

Article 3 : la Direction Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée au Préfet de Loire-Atlantique et au centre des finances publiques de Saint-Nazaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Mathieu COËNT



Certifié EXÉCUTOIRE compte tenu de :

- La publication le : 25 AVR. 2025
- La transmission en Sous-Préfecture le : 25 AVR. 2025